

6 Société et Culture

Ici et ailleurs

•Musique
Johnny Hallyday, un an après

Un an après la mort de Johnny Hallyday, plus d'un millier de fans sont venus assister hier matin à une cérémonie dédiée à leur idole, en l'église de la Madeleine à Paris, là même où s'était déroulé "l'hommage populaire" au rockeur français. A l'intérieur de l'église, plus d'un millier de personnes étaient réunies pour assister à une messe en hommage au chanteur, et des centaines de fans qui n'avaient pu entrer dans le bâtiment, le nombre de places étant limité, étaient massés autour du célèbre monument parisien.

•Sexisme
Le harcèlement sexuel vu du ciel

Fraîches, souriantes, imperturbables... Les compagnies aériennes continuent de véhiculer une image sans aspérité de leurs hôtesses de l'air. Dans la réalité, certaines à Hong Kong sont de plus en plus incisives pour dénoncer un secteur aérien sexiste, miné par le harcèlement sexuel et très à la traîne de la déferlante MeToo. Beaucoup d'hôtesses interrogées par l'AFP évoquent des cas de harcèlement de la part de passagers ou de collègues, et des supérieurs hiérarchiques et transporteurs ayant une fâcheuse tendance à esquiver le problème.

•Cinéma
Monica Bellucci sort un film d'horreur



L'actrice italienne Monica Bellucci multiplie les rôles différents, avec plusieurs projets en cours, un film australien d'horreur qui sortira en 2019, un film d'espionnage israélien en post-production et l'an prochain, un tournage avec une jeune cinéaste tunisienne, Kaouther Ben Hania. "Je fais des choix qui sont plutôt des choix d'instant : je lis le scénario et je sens si ça me correspond", a confié l'actrice dans un entretien avec l'AFP.

•Festival de Marrakech
Un film autrichien remporte l'Etoile d'Or

Le grand prix l'Etoile d'or du festival de Marrakech a été remis samedi à l'autrichienne Sudabeh Mortezaï pour son film "Joy" au cours de la grande cérémonie de clôture. C'est l'actrice italienne Monica Bellucci qui lui a remis le trophée pour ce film qui raconte l'histoire d'une jeune nigériane victime de trafic sexuel à Vienne.

Rassemblés par P.M.M

Journée internationale des droits de l'Homme, aujourd'hui "La prison et le droit au développement au Gabon"

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

C'est sous ce thème que se déroulent les activités ce jour dans notre pays. De leur côté, les Nations unies ont retenu la thématique "Respectons la justice, la liberté et la dignité de la personne".

LE Gabon, notre pays, se joint aujourd'hui à la communauté internationale pour commémorer la Journée internationale des droits de l'Homme, coïncidant cette année avec les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le thème retenu par les Nations unies est : "Respectons la justice, la liberté et la dignité de la personne".

Au niveau national, les organisations gouvernementales et non gouvernementales de promotion des droits humains ont choisi comme thématique "La prison et le droit au développement au Gabon".

Considérés comme des lieux où séjournent des personnes condamnées à une peine ou en attente de jugement, les prisons apparaissent, dans l'imaginaire populaire, comme l'enfer sur terre. En général, les prisonniers n'inspirent que rejet, dégoût et mépris. Pourtant, la prise en compte de la dignité humaine mériterait d'être également appliquée dans ces endroits que beaucoup perçoivent comme abjects. Voilà pourquoi dans son discours de circonstance, le ministre d'État à la Justice et aux Droits humains, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, a souligné la nécessité de redéfinir le cadre conceptuel de la prison. Pour le Garde des sceaux, ce qui caractérise l'être humain en toute circonstance, c'est sa dignité. « C'est dans ce sens que l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme dispose que chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. La personnalité juridique confère à tout être humain la jouissance d'un certain nombre de droits dont celui d'être un acteur de développement de son pays, même lorsqu'il est privé de liberté », a-t-il dit.

« La prison, ce lieu d'amendement et de redressement des personnes qui ont troublé l'ordre social, doit créer des conditions permettant aux détenus d'exercer une activité génératrice de richesses », a-t-il ajouté. La main d'œuvre pénale peut apporter une aide substantielle de manière multiforme au Produit in-



Photo : F. MOMBO / L'Union

térieur brut (PIB) de notre pays, affirme le ministre d'État, car tout Gabonais a la possibilité, lorsque les conditions sont réunies, de contribuer significativement à l'édification de notre chère patrie. « C'est notre devoir et notre responsabilité », affirme-t-il.

Edgard Anicet Mboumbou Miyakou : "La prison, ce lieu d'amendement et de redressement des personnes qui ont troublé l'ordre social, doit créer des conditions permettant aux détenus d'exercer une activité génératrice de richesses."



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Sélection internationale ouverte n° 23/BEAC/DGE-DEMCF/SIO/Prest/2018 pour la souscription d'une police d'assurance transport des valeurs

En vue de la couverture de ses risques, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite renouveler sa police d'assurance pour le transport aérien, routier, ferroviaire et maritime de ses valeurs notamment les billets de banque et monnaies métalliques. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les prestataires qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Direction Générale de l'Exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
D-3 : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (237) 222 23 40 30 ; (237) 222 23 40 60, Poste 5412 ou 5403
✉ : (237) 222 23 33 29
@ : egam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux millions (2 000 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le dossier de sélection et d'un montant forfaitaire de cinquante millions (50 000 000) francs CFA, devront être déposées, sous pli fermé en version papier exclusivement, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 24 janvier 2019 à 12 heures.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736 Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux phases, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture.

Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 24 janvier 2019 à 13 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé et les propositions financières à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé, le 23 DEC 2018
Le Président de la Commission ad hoc,